

# Que faire face à la violence de l'offensive musulmane ?

Un musulman, barbu et de type nord africain avec un bonnet musulman sur la tête nous dit-on, a attaqué un soldat français en patrouille avec 2 autres militaires, ce samedi 25 mai, en plein jour, dans la « salle d'échange » lieu très fréquenté dans le quartier de la Défense,

Le combattant musulman a réussi à frapper notre soldat au cou, sans pouvoir trancher fort heureusement la carotide.

Il s'est ensuite tranquillement fondu dans la foule qui à l'évidence n'a pas été étonnée par sa présence puisqu'un tel type de personnage si je puis dire est devenu somme toutes courant.

Mission accomplie.

Ce volontaire musulman a ainsi mis en évidence la réalité de la protection qu'apportent les patrouilles militaires et les dispositions du « plan Vigipirate »: **nulle**.

Protection nulle non seulement pour les citoyens mais aussi pour les soldats, qui déambulent avec des armes désarmées.

Nous sommes désarmés, sans défense. Le lieu de l'attaque est particulièrement symbolique.

Alors, que faire?

Les Français ont porté au pouvoir un Président et une majorité. Ils sont en droit d'attendre que ceux-ci prennent leurs responsabilités, qu'ils soient plus efficaces que ne l'avait été l'équipe précédente avec Merah par exemple.

Force est de constater que la situation est pire.

Début mai déjà un combattant musulman avait attaqué au cri de « Allahou akbar » des gendarmes dans la gendarmerie de Roussillon et porté un coup de couteau à la gorge de l'un d'entre eux.

Cette fois-là les gendarmes avaient fait usage de leur arme et blessé l'ennemi aux jambes.

Qui était-il ce volontaire de l'islam, de 30 ans? Un brave employé d'une société de chimie, « qui avait «considérablement changé de comportement de l'avis même de ses proches depuis son retour il y a trois jours d'un voyage à La Mecque» (magistrat, reporté par « Le Progrès » 7 mai 2013)

Les troupes musulmanes sont recrutées dans notre propre pays, parmi la population d'origine musulmane.

Mais les convertis fournissent aussi de bons contingents, beaucoup plus facilement poussés à agir par les prédicateurs – recruteurs dans les mosquées qui leur expliquent qu'ils ont du retard à rattraper au regard de l'islam (20h de France 2 du 22/05, Reportage sur les convertis, 6ème minute). Rappelons-nous du « groupe de Cannes » composé de chrétiens convertis à l'islam, poursuivis pour «tentative d'assassinat en lien avec l'appartenance avec une religion, en relation avec une entreprise terroriste» et dont un, Jérémy-Louis Sydney, 33 ans, a été éliminé après avoir déchargé son magnum 357 sur des policiers à Strasbourg début octobre 2012.

De la même manière, les deux assassins dépeceurs du soldat anglais étaient des chrétiens convertis.

Tout comme Alexandre qui a avoué être l'auteur de l'attaque contre notre militaire.

Il est clair que le prosélytisme musulman dont ils ont été victimes et l'endoctrinement qu'ils ont subi, et que subissent leurs coreligionnaires, en permanence, dès leur plus jeune âge, n'a rien à voir avec la paix , l'amour de son prochain ou

l'humanisme, mais au contraire tout à voir avec la guerre, l'inhumain et la haine. Qui peut nier cette évidence!

Alors que faire?

Il faudrait contrôler toutes les mosquées, expulser les imams étrangers, sanctionner les prédicateurs qui prônent la loi musulmane, la guerre, l'inhumain, la haine, l'inégalité, en application de l'article 35 de la loi de 1905 et fermer leur mosquées, mettre en place de véritables patrouilles à même de neutraliser l'ennemi, reprendre le contrôle des territoires perdus de la République et y mettre un terme à la violence, aux trafics de stupéfiants et d'armes, à la dictature des barbus et des racailles, poursuivre en justice ceux qui leur viennent en aide ou les soutiennent, arrêter l'immigration musulmane, arrêter la construction de nouvelles mosquées, rétablir les principes de notre laïcité abandonnés sous la pression des exigences musulmanes,...

Qui peut croire que le Président Hollande et sa majorité peuvent entreprendre ces mesures de salut public en dépit du fait qu'il dit- quelle outrecuidance!- être entré dans « l'An Deux » de son quinquennat?

Personne.

Alors?

La question sera au coeur du 22 juin.

**Jean Théron**